

Restauration scolaire

La restauration scolaire est assurée par le personnel municipal dans toutes les écoles maternelles et élémentaires, en semaine de 11h30 à 13h30.



Prestataire : société SODEXO (cuisine centrale basée à Eaubonne).

Nombre de repas : 1300 repas par jour répartis dans les 4 groupes scolaires de la Ville.

Les mercredis

Les mercredis, à partir de 11h30, la municipalité organise un service de cantine pour les enfants inscrits dans les accueils de loisirs, ainsi que pour ceux dont les parents ont besoin d'un mode de garde jusqu'à 13h30.

Les points de restauration correspondent à ceux des accueils de loisirs actuels :

- Maternelles : les enfants qui vont à l'accueil de loisirs l'après-midi déjeunent à l'école maternelle Maurice Berteaux. Si l'enfant ne va pas à l'accueil de loisirs l'après-midi, il déjeune aux Plants de Catelaine.
- Élémentaires : les enfants déjeunent à l'école élémentaire Les Plants de Catelaine.

Les conditions

L'accès à la restauration scolaire est réservé en priorité :

- aux enfants dont les deux parents travaillent
- aux familles ayant 3 enfants (et plus) de moins de 21 ans à charge
- et aux enfants dont les parents sont en recherche d'emploi.

Documents

[Liste de composition des recettes](#)

[Liste de composition des potages](#)

[Affichage des origines des viandes](#)

[Bilan des allergènes des menus scolaires_Mars et avril 2024](#)

[Bilan des allergènes des menus scolaires_Mai et Juin 2024](#)

Liens utiles

[Consulter les menus scolaires](#)